

## Compte rendu de commission

> Date de reunion:  
16 septembre 2020

> Rédacteurs :  
F. Thouny/ S. Félix

# Commission culture-tourisme

### PERSONNES PRESENTES :

Membres :

*P : Présent – E : Excusé – A : Absent*

Communes	Elus	Présence
BEY	Henri PORNON	P
BIZIAT	Gaëlle ZANA GONZALES	P
CHANOZ-CHATENAY	Christine CLERC	P
CHAVEYRIAT	Nadine AUDET	P
CORMORANCHE	Jacques PALLOT	P
CROTTET	Chantal COLLARD	P
CRUZILLES	Sébastien TEPPE	P
GRIEGES	Irène PALLOT	P
LAIZ	Christelle GEOFFROY	P
MEZERIAT	Guy DUPUIT	P
PERREX	Amandine VALETTE	P
PONT DE VEYLE	Michel MARQUOIS	P
SAINT ANDRE	Valérie CONNAULT	P
SAINT CYR	Marie-Ange BOST	P
SAINT GENIS	Isabelle QUEFFELEC	P
SAINT JEAN	Agnès RENOUD-LYAT	P
SAINT JULIEN	Frédérique GIAIME	P
VONNAS	Françoise BERTHOUD	P

### ORDRE DU JOUR :

- Présentation des services (culture, tourisme) : Historique, organisation et fonctionnement
- Actualités et projets
- Questions diverses

### Pièces jointes

PowerPoint de la réunion

Carte randonnées

## COMPTE RENDU

### ■ Présentation

Un tour de table est effectué afin de connaître les nouveaux membres de la commission et de trouver les meilleures dates pour organiser les réunions à venir de la commission.

Agnès Renoud-Lyat fait une présentation du territoire de la Veyle et rappelle le fonctionnement de la gouvernance au sein de la Communauté de communes avec le rôle que jouent les commissions.

### Présentation du service culture

Au sein du service culture, Frédéric Thouny, chef de projets culture, travaille en lien avec les autres services de la Communauté de communes ou les associations du territoire pour organiser des événements.

#### *Les missions données au service culture*

Depuis la fusion, de nouvelles actions ont vu le jour, notamment pour faire découvrir les lieux emblématiques du territoire :

- Un festival intitulé « Festiveyle », qui s'est déroulé en 2018 et 2019 au domaine des Planons. Cette manifestation a permis de programmer groupes professionnels, groupes semi-professionnels et amateurs de musique du territoire. En 2019, 1500 personnes sur trois jours.
- Un salon du livre gourmand a été proposé en 2018 à Vonnas, aussi bien dans l'établissement de Georges Blanc que dans les espaces publics : centre saint Martin, place Ferdinand de Béost. Parmi les animations : Marché des producteurs locaux, conférences, démonstration de chefs cuisiniers... 700 personnes lors de cette journée.
- Le Festival Tour du Festival international du film sur le handicap (FIFH) en 2019 à Vonnas. Le festival décentralise ses actions au travers d'un Festival Tour qui permet aux films ou courts métrages présentés lors de la semaine du festival d'être diffusés ailleurs. Le centre saint Martin a servi de lieu de projections pour les courts métrages et les films. Deux jours ont été dédiés à l'accueil des scolaires. Les projections grand public se sont faites le soir. Plus de 1100 personnes lors des trois jours.

D'autres actions permettent de faire découvrir les richesses patrimoniales et culturelles au tout public et public scolaire :

- Les Journées européennes du patrimoine qui se déroulent chaque année en septembre. La communauté de communes propose l'édition dématérialisée d'un document recensant tous les sites ouverts sur le territoire. A cette occasion, le château de Pont-de-Veyle est ouvert au public. Chaque année, environ 2000 personnes visitent les sites répertoriés durant les deux jours.
- Le salon d'honneur du château de Pont-de-Veyle permet d'organiser des expositions. Ainsi, chaque année, une exposition verra le jour. En 2019-20, « Mozart, Voltaire, Lamartine... les rencontres illustres des châtelains de Pont-de-Veyle » a permis d'accueillir 2100 personnes pendant 14 week-ends.
- Suite au constat de l'absence de visites des écoles du territoire aux Planons, la communauté de communes a décidé de permettre aux écoles de s'y rendre en prenant en charge le coût de transport. Ainsi 280 élèves s'y sont rendus en 2018-19.

De nombreuses actions sont faites en lien avec les associations locales, ainsi pour Festi'Veyle ou le salon du livre gourmand mais également en venant en appui des associations comme pour Jazz en herbe.

#### *Actualités et projets*

Parmi les actualités de 2020, à noter les Journées européennes du patrimoine les 19-20 septembre avec 15 sites dont quelques nouveautés.

Pour cette édition 2020, Saveurs en Veyle, faisant suite au salon du livre gourmand, est un week-end alliant culture et gastronomie et mobilisant les acteurs du territoire. La dimension circuits-courts et alimentation durable sera mise en avant notamment au travers du lancement du Projet Alimentaire Territorial.

Cela va se dérouler les 9, 10 et 11 octobre prochain à Vonnas avec un programme varié (voir diaporama).

Pour fin 2020, une nouvelle exposition se déroulera dans le salon d'honneur du pôle de service public de Pont-de-Veyle avec pour thème « la cartographie sur le territoire de la Veyle du XVIème siècle à nos jours ».

D'autres actions vont être à venir comme organiser de nouveaux concerts à l'Escale et ceci dès 2021, tout comme travailler en lien avec la mairie de Pont-de-Veyle pour une mise en patrimoine du parc du château de Pont-de-Veyle.

#### ■ **Présentation du service tourisme**

Le service tourisme se déploie au sein de 2 structures : l'office de tourisme et la base de loisirs de Cormoranche.

##### Office de tourisme :

Le développement touristique assuré par deux agents. Ils travaillent au sein du local office de tourisme de Pont de Veyle et du bureau touristique de Vonnas.

Ce sont deux agents de développement et d'accueil embauchés par la communauté de communes. L'association office de tourisme est indépendante de la communauté de communes avec ses propres animations, mais elle développe ses projets en étroite collaboration avec la communauté de communes.

##### La base de loisirs de Cormoranche :

Quatre personnes y travaillent à l'année, trois personnels de la communauté de communes viennent en renfort durant la saison estivale et plus de 14 saisonniers viennent compléter l'équipe en haute saison.

La base de loisirs est un équipement qui propose de nombreux postes. Lors des recrutements, la priorité est donnée aux habitants de la communauté de communes.

##### *Les missions données au service tourisme :*

- Développer le tourisme sur la communauté de communes par l'intermédiaire de l'office de tourisme de Pont de Veyle et du bureau de Vonnas
- Aider et fédérer les acteurs du tourisme local
- Aider et participer aux actions de l'association « Office de tourisme »
- Gérer et développer la base de loisirs de Cormoranche / Saône

*Quelques chiffres :*

**La Base de loisirs c'est :** un espace de 42 hectares, 117 emplacements camping dont 32 locatifs, 20 000 nuitées, de 35 000 à 55 000 entrées plage, plus des promeneurs en hiver.

**L'office de tourisme c'est :** 2 locaux : + de 2 000 visiteurs, des animations : + de 4 500 personnes, Site web : 20 000 visites, une Newsletter : 800 abonnés, une application smartphones (France Touristic)

*Projets travaux base de loisirs :*

- Création d'un nouvel accueil
- Rénovation et agrandissement du restaurant
- Appels d'offres pour la restauration
- Développement de l'accueil vélo

*Projets pour l'office de tourisme*

- Positionnement et création d'un projet touristique, d'une marque de territoire pour la communauté de communes (marketing territorial)
- Création de produits touristiques et d'animations
- Les chemins de randonnées
- Mise en valeur du patrimoine
- La voie bleue + voie « Veyle »

*Présentation des chemins de randonnées*

Descriptif rapide du travail réalisé par la FFR (Fédération Française des chemins de randonnées) suite à la fusion des deux communautés de communes (Bord de Veyle et Pont-de-Veyle).

Il est demandé aux membres de la commission de désigner un(e) ou des volontaires qui deviendront les référents chemins de randonnée sur leur commune. Ces personnes sont bénévoles et pas forcément élues. Une liste de personnes déjà en place a été donnée à chaque participant pour voir avec elles si elles veulent poursuivre. Nb : Il n'y avait aucun référent dans les communes d'ex bord de Veyle

Objectif du référent : Parcourir une à deux fois par an les chemins officiels de sa commune et de signaler les problèmes (panneaux cassés, arbres à tailler...) Ils vérifieront aussi le marquage peinture.

Une formation d'une demi-journée sera assurée par l'office de tourisme pour expliquer les points importants à vérifier et le marquage peinture.

Il est demandé à chaque communes de dénommer la ou les boucles passant sur leur territoire afin qu'elles puissent être officiellement référencées par la FFR.

Le nom doit mettre en valeur un lieu, un paysage particulier... Pas de nom basique comme tour du village, ...

Le nom de la boucle sert de présentation à un touriste et doit lui donner envie. Ex Tour des remparts du Mont St Michel

Le nom des référents et noms des boucles sont à envoyer au plus vite à : [s.felix@cc-laveyle.fr](mailto:s.felix@cc-laveyle.fr)

Prochaine réunion le mercredi 18 novembre à 20 h à Mézériat.